

Certificat en sciences de l'éducation

Téléphone : 514 987-3612

| Code | Titre | Crédits |
|------|---------------------------------------|---------|
| 4051 | Certificat en sciences de l'éducation | 30 |

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| Trimestre(s) d'admission | Automne |
| Contingent | Programme contingenté |
| Campus | Campus de Montréal |

OBJECTIFS

Ce programme vise à rendre l'enseignant en exercice et/ou en formation capable de s'adapter aux diverses situations d'apprentissage. Il cherche à développer chez lui la perspicacité dans le domaine des relations humaines et l'autocritique des connaissances transmises et des méthodes employées. Les connaissances théoriques et pratiques, dont l'acquisition est prioritaire, sont celles de la psychologie de l'apprentissage et du milieu réel de travail.

Le certificat en sciences de l'éducation veut donner une formation qui tienne compte du niveau et du champ d'exercice en même temps que des connaissances disciplinaires déjà acquises. Le cheminement prévu permet l'acquisition d'outils de transmission de la connaissance et de l'évaluation, donne des connaissances nécessaires en pédagogie et information, favorise l'intégration des connaissances théoriques au domaine pratique.

Le programme de certificat s'adresse à toute personne qui désire poursuivre, au niveau universitaire, des cours de formation dans le but de se qualifier légalement en vertu du règlement no 4 du ministère de l'Éducation. Un tel programme s'adresse également aux personnes détentrices d'un premier grade universitaire: dans ce cas, il apparaît comme un complément de formation essentiel pour la profession d'enseignant.

NOTE: pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est EDUCATION.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 1995:100, Hiver 1996: 0

Connaissance du français

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test standardisé uniforme pour tous les programmes. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Base études universitaires

Être titulaire (au 1er septembre 1995) d'un baccalauréat dans une discipline enseignée au secondaire. Sélection: 100% : Moyenne cumulative du baccalauréat dans la discipline enseignée au secondaire

et la discipline.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Note: Les étudiants ne peuvent, en aucun cas, faire deux stages d'enseignement consécutifs dans une même session. En conséquence, il n'est possible de s'inscrire par session qu'à un seul cours comportant un stage d'enseignement en milieu scolaire, et ceci, pour les sessions d'automne et d'hiver uniquement.

les quatre cours suivants (12 crédits):

EDU2021 Milieu scolaire québécois I
EDU2033 Fondements de l'éducation
EDU2050 Apprentissage, épistémologie et éducation
PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

les deux cours suivants ou deux autres cours de didactique d'une discipline, choisis avec l'accord de la direction du module (6 crédits):

EDU2421 Didactique I
EDU4422 Didactique II

les deux stages suivants ou deux autres stages d'enseignement d'une discipline, reliés aux cours de didactique suivis précédemment et choisis avec l'accord de la direction du module (6 crédits):

FFM5000 Stage d'enseignement en milieu scolaire I
FFM6000 Stage d'enseignement en milieu scolaire II

Note: Les stages d'enseignement I et II (FFM5000 et FFM6000) doivent être suivis par les étudiants qui désirent se qualifier légalement en vertu du règlement no 4 du ministère de l'Éducation.

deux cours choisis parmi les cours de psychopédagogie ou parmi les cours relevant d'une discipline connexe, en accord avec la direction du module (6 crédits).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme d'études n'est offert qu'à temps complet et doit être réalisé sur deux sessions (automne 1995 et hiver 1996).

AUTORISATION D'ENSEIGNER

PERMIS D'ENSEIGNEMENT Seuls les étudiants titulaires d'un baccalauréat dans une discipline enseignée au secondaire et satisfaisant aux autres conditions établies par le ministère de l'Éducation pourront obtenir, à la fin du programme, un permis d'enseignement. Remarque: Depuis septembre 1991, il n'y a plus de recommandation possible pour l'enseignement au niveau collégial. Les étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme, désirent enseigner au niveau secondaire (champ d'enseignement selon le dossier du candidat) doivent obtenir, de la part de l'Université, la recommandation d'aptitude à la pratique de l'enseignement et satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation à cet égard. Les deux cours au choix prévus dans ce programme doivent être des cours connexes à la pédagogie comme l'exige l'expression «pédagogie et discipline d'appoint».

DESCRIPTION DES COURS

EDU2021 Milieu scolaire québécois I

Organisation et fonctionnement de l'éducation publique et privée au Québec. Problèmes inhérents à la réalité scolaire.

EDU2033 Fondements de l'éducation

Les objectifs de ce cours sont les suivants: - l'étudiant se familiarise avec les courants philosophiques universels en matière d'éducation et leurs applications en milieu scolaire québécois; - l'étudiant se sensibilise à l'impact des facteurs socioculturels sur le comportement dans la relation pédagogique; - l'étudiant explore la nature, identifie et évalue les moyens de réaliser l'idéal démocratique à l'école; - l'étudiant élabore une philosophie de l'éducation qui pourra orienter sa propre pratique de l'enseignement. - Orientations philosophiques: objectifs généraux de l'éducation en regard des idéologies éducatives les plus pertinentes. - Orientations socioculturelles et pédagogiques: impact du contexte socioculturel sur le comportement et la performance scolaire. - Définition, analyse et évaluation des stratégies didactiques mises en place par l'école pour neutraliser l'effet du handicap socioculturel.

EDU2050 Apprentissage, épistémologie et éducation

Les objectifs du cours sont les suivants: acquérir les connaissances relatives aux principales théories de l'apprentissage; analyser leurs antécédents épistémologiques et leurs conséquences éducationnelles; comprendre les liaisons fondamentales qui existent entre les théories. Présentation et analyse des principales théories d'apprentissage. On tracera leurs antécédents épistémologiques et leurs conséquences éducationnelles. Les liaisons fondamentales envisagées seront: empiricisme-behaviorisme; naturalisme-fonctionnalisme; rationalisme-cognitivism.

EDU2421 Didactique I

Didactique et approche systémique. Tendances principales de la réforme pédagogique. Sciences de l'éducation. Approche systémique. Processus d'élaboration d'un système éducatif. Apprentissage individualisé. Définition d'une didactique scientifique. Stades de planification des apprentissages. Objectifs généraux. Objectifs de contenu. Objectifs pédagogiques. Objectifs spécifiques et opératoires. Curriculum et gestion.

EDU4422 Didactique II

Stratégies pédagogiques. Différentes opérations impliquées dans l'élaboration de stratégies pédagogiques. Modèles d'une situation d'apprentissage. Analyse du sujet: facteurs prédictifs, obstacles pédagogiques. Taxonomies de stratégies. Élaboration d'une stratégie pédagogique: analyse, version initiale, version révisée.

Préalables académiques
EDU2421 Didactique I

FFM5000 Stage d'enseignement en milieu scolaire I

Initiation aux activités générales de la classe: observation, micro-enseignement en laboratoire. Acquisition progressive d'habiletés spécifiques par la présentation, l'analyse et la critique d'unités d'enseignement dans le milieu scolaire.

Conditions d'accès

Avoir réussi le cours EDU2421 ou un cours de didactique jugé pertinent.

Préalables académiques

EDU2421 Didactique I

FFM6000 Stage d'enseignement en milieu scolaire II

Prise en charge progressive d'une classe. Application des connaissances psycho-pédagogiques acquises à l'université.

Conditions d'accès

Avoir réussi le cours EDU4422 Didactique II ou un cours de didactique jugé pertinent.

Préalables académiques

EDU4422 Didactique II

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

La pensée formelle comme suite à la pensée opératoire concrète. L'évolution progressive de la pensée en vue de son intégration à la pensée adulte. Évolution de la personnalité sur le plan physiologique, affectif, social et vocationnel. Apprentissage de la prise de conscience de l'individu comme personne.

GRILLE DE CHEMINEMENT

| | | | | | |
|---|--------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| 1 | Rang 01 EDU2021 | Rang 02 PSY2644 | Rang 03 EDU2421 | Rang 04 FFM5000 | Rang 05 EDU2033 |
| 2 | Rang 06 Cours opt. | Rang 07 EDU2050 | Rang 08 EDU4422 | Rang 09 FFM6000 | Rang 10 Cours opt. |

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 07/04/04, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2013